

On prend où il y a

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« blanches » (les *valeurs*, comme on dit en art) seraient parfaitement observées. Plus tard, quand c'est l'hiver décidément, il faut voir, au premier matin, la lueur rose qui affleure et caresse l'épaulé blanche, l'épaulé immaculée de la colline dite de Bel-Flory — réponse faite par l'Occident à la grande nouvelle que le soleil s'est levé pour nous ou pour d'autres... Nouvelle fêerie quand, dans l'atmosphère mate du brouillard, émergeant de ce brouillard mystérieux lui-même, les forêts de Chavannes et de Chéssalles apparaissent, étrangement fleuries par le givre; pâles et mystiques vergers blancs de décembre qui n'attendent qu'un signal du soleil invisible pour resplendir et diamanter toute la vallée!

Alors quoi? Si vraiment chaque mois à Moudon, et chaque moment du mois revêt sa beauté, plus ou moins apparente ou plus ou moins intime, — le sort en est jeté: restez avec nous!

Le cadeau du pasteur. — Une brave paysanne a apporté, il y a quelques jours, à un relieur d'Yverdon, un psautier à relier, sur la couverture duquel on lisait l'inscription suivante:

« Ce psaume appartient à X. Il lui a été fait de cadeau par Monsieur le pasteur, pour l'encourager à chanter les louanges de Dieu à quatre parties. »

En douceur. — L'instituteur de ... — il vaut mieux taire le nom pour éviter une vilaine affaire — donc l'instituteur de X. était malade. Un municipal dirigeait l'école à sa place.

— M'sieu, demande un écolier, comment qu'y faut dire: peus à peus ou peut à peut?

Le municipal, se grattant l'oreille:

— Eh bien... mon ami, pour parler correctement, il faut dire *peut à peut*, mais *peus à peus* est plus *dout* à l'oreille.

On prend où il y a.

Nos bons voisins de Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais ont coutume, dans leurs journaux, d'arrondir leur petit domaine au détriment du territoire vaudois.

Ainsi les Genevois reculent volontiers leur frontière jusqu'à Nyon. Les Neuchâtelois font main-basse sur Concise, Grandson, Ste-Croix, Yverdon, même. Avenches, Payerne, Cudrefin, Chevroux sont enrôlés par les Fribourgeois, sous la bannière noire et blanche. Les Valaisans ajoutent à leur écusson des étoiles qui représentent Lavey, Morcles, Bex et même Aigle.

Quand quelqu'un a du bien, les voisins en profitent. Un pour tous, tous pour un!

FENIMORE COOPER A LAUSANNE

FENIMORE Cooper, venant de Payerne, à la fin de l'automne de 1828¹, fit son entrée à Lausanne au moment où arrivaient, dans une calèche attelée de six chevaux, la grande duchesse Hélène de Russie et sa fille Marie, âgée de quatre ans. Toute la population était dans les rues. Nombre de notables avaient endossé des uniformes, hollandais pour la plupart et constellés de crachats. A cette vue, Cooper ne put réprimer un mouvement de surprise et de blâme. Bien que la Constitution fédérale ait mis fin depuis longtemps au port des décorations, de la part de militaires ou de magistrats, il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire ici ce que l'auteur dit des hochets de la vanité.

« Plusieurs hauts personnages attendaient en grand uniforme le passage de l'altesse russe. Sur leur poitrine brillaient les insignes de toute sorte d'ordres de l'étranger. Je ne cacherai pas combien cette manifestation me choqua. Qu'une nation, même démocratique comme l'est le canton de Vaud, rende au membre d'une famille

couronnée les devoirs qui lui sont dus, rien de plus naturel, surtout quand la personne qui en est l'objet est une femme. Je ne demande pas que les représentants d'une monarchie aient le monopole du savoir-vivre; loin de moi aussi l'idée de condamner le citoyen décoré de tel ou tel ordre par quelque souverain, pour autant qu'aucun grand principe ne soit lésé. Ne distribuons-nous pas nous-mêmes des diplômes d'honneur, des médailles d'honneur, des épées d'honneur? Mais est-il concevable qu'un peuple tolère que ses hommes d'Etat se parent de plaques et de croix lorsqu'il a décidé de n'avoir plus rien de commun avec la noblesse ni avec les ordres de la chevalerie, lorsque chez lui les récompenses décernées aux plus méritants ne consistent qu'en des sommes d'argent ou en publiques louanges! De deux choses l'une: ou bien les décorations ont quelque valeur, ou bien elles n'en ont pas. Si elles en sont dépourvues, les accepter équivaut à sacrifier un principe sans aucun motif. Valent-elles au contraire quelque chose, les serviteurs de l'Etat s'exposent en les recevant à être moins fidèles que par le passé au pays où de pareilles distinctions passent pour inconvenantes ou même dangereuses... »

L'approche de l'hiver contraignit Cooper à quitter les bords du Léman plus tôt qu'il ne l'eût voulu. Il se décida à gagner Florence par le Simplon. Deux berlines louées à Berne devaient l'y conduire, lui et sa famille. Le voiturier et propriétaire des chevaux était un ancien dragon du nom de Gaspard, qui s'était couvert de gloire dans les campagnes de Napoléon. Cooper ne tarit pas d'éloges sur son compte. Jamais il ne rencontra automédon plus débrouillard ni plus complaisant. Quand les voyageurs traversèrent la contrée de Lavaux et de Vevey, il « fourrageait » dans les vignes à droite et à gauche de la route, jetant dans les voitures des monceaux de grappes dorées: « Cet honnête (!) Gaspard vendagea ainsi tout du long, sans que les vignerons s'en doutassent. »

Près de Chillon, le cocher maraudeur, apercevant le bateau à vapeur qui allait à Villeneuve, paria qu'il arriverait à cette cité avant lui et qu'il y retiendrait des chambres pour ses maîtres avant que les passagers n'eussent débarqué. Et il gagna sa gageure. Mais, toutes les remises étant encombrées, il dut abriter ses berlines à l'église.

Passionné de canotage, ayant navigué sur la mer et sur une quantité de lacs et de rivières, Cooper fit sur le Léman quelques promenades en barque, ainsi qu'il l'avait fait sur les lacs de Thoune, de Zurich et des Quatre-Cantons. Il trouvait trop lourdes en général nos embarcations, passablement gauche la manœuvre de leur équipage, et s'étonnait que le Léman n'eût qu'un seul vapeur, alors que les eaux de l'Hudson étaient sillonnées déjà par une nuée de steamers élancés et rapides.

Entre Villeneuve et Bex, notre voyageur ne note rien de particulier. Saint-Maurice, où il déjeune, lui laisse de mauvais souvenirs. Elle n'était pas encore la propre cité de nos jours. Au dire de Cooper, sa grand-rue faisait honte à la Suisse par ses immondices et l'aspect délabré de ses maisons. Mais ce qui l'attrista le plus, ce fut la vue d'une vingtaine de crétins se chauffant au soleil. Il s'étend en considérations philosophiques sur ces infortunés, est convaincu qu'ils sont redevenus à l'état animal et fournissent la preuve que le corps et l'âme ne forment pas un tout indissoluble.

Passant au peuple valaisan, Cooper commente ironiquement cette phrase de l'écrivain Picot: « Les Valaisans, loin de désirer attirer l'attention du monde, sont jaloux de leur obscurité, de leur ignorance et de leur pauvreté même, qu'ils croient nécessaire à leur bonheur. »

« Les pauvres gens! s'écrie notre auteur. Pour

eux, la soif de l'or n'est pas encore une vertu; ils ne considèrent pas comme un honneur d'avoir des maisons plus confortables que les leurs, ne se disent pas que de ruiner son voisin est le comble du génie, ni que la vraie virilité se manifeste dans l'âpre recherche des jouissances matérielles. Cependant, tout humbles et effacés qu'ils sont, ils ont combattu victorieusement contre les légionnaires romains pour la défense de leur liberté, et si, après des luttes désespérées, ils ont été vaincus par les armées françaises de 1799, c'est qu'ils furent pris par la famine... »

« Maintenant que Napoléon a fait passer une grande route à travers leur pays et mis en pleine lumière les avantages du Simplon, maintenant qu'y roulent chaque jour les voitures des voyageurs riches, il est à croire que les Valaisans ne se confineront plus dans leur isolement et qu'ils comprendront cette vérité essentielle, à savoir que les temps de la suprématie commerciale sont venus. »

Cooper a été un peu déçu par les paysages au nord du Simplon. Il semble qu'il en attendît davantage d'après les descriptions qu'il en avait lues. Tous ses éloges, il les accorde au versant méridional, notamment aux gorges de Gondo. Peu de jours après les avoir traversées, il admire encore une fois les Alpes, du haut du dôme de Milan, et adresse un dernier adieu à la Suisse, où, dit-il, il a passé quelques-uns des mois les plus heureux de sa vie.

A cause du facteur. — Une jeune fille du Gros de Vaud, en place à Lausanne, reçoit l'autre jour une lettre de sa mère. Au bas de cette lettre le post-scriptum suivant:

« Quand tu m'écritas sur une carte-correspondance, mets-la dans une enveloppe. Tu connais la mauvaise langue de notre facteur. Il n'a pas besoin de connaître nos affaires. »

In extremis. — Un candidat en médecine passe son examen devant plusieurs princes de la Faculté. L'un d'eux lui pose cette curieuse question:

— Que feriez-vous lorsqu'il n'y aurait plus d'espoir et que votre malade en serait à l'article de la mort?

Le candidat, après un moment de réflexion:

— Ma foi, maître, je vous enverrais chercher.

LA « ROMANDE » DE BALE

Au Conteur vaudois,

Mes chers confrères,

N' m'écriviez-vous pas, — il n'y a pas si longtemps — votre regret presque quotidien de voir les Suisses romands, Vaudois ou Genevois, Neuchâtelois ou Fribourgeois, se diviser pour de mesquines rivalités ou de futiles chicanes? Vous observiez, vous aussi, qu'ils ont un fond commun de traditions, un tempérament fort pareil, et qu'ils sont un petit peuple à part, logé entre la France et l'Allemagne. Vous concluiez de tout cela, avec une justesse très louable, que, dans l'intérêt de la Suisse entière, il serait excellent que les Suisses romands marchassent un peu mieux la main dans la main.

Je songeais à tout cela, en rencontrant à la Société romande de Bâle des Suisses romands très nombreux, et si contents de se retrouver ensemble, eux Welches, qu'ils en oublièrent les querelles de leur clocher. Et l'histoire de ces deux frères me revenait, qui s'étaient, au foyer paternel, querellés chaque jour jusqu'à leur vingt ans, et qui, plus tard, en se retrouvant sur terre allemande, se découvraient pour la première fois, parmi les étrangers, véritablement frères. Non pas, et de loin, que les Suisses romands aient jamais été des frères ennemis. Ce ne sont que des frères querelleurs, qui se sentent frères, tout simplement, au jour où leur

¹ Voir le Conteur du 9 janvier.